

**PÔLE ESPOIRS
GUYANE**
FFHANDBALL



Samedi 11 et Dimanche 12 Avril 2026

2009-2010-2011-2012-2013

DOSSIER DE CANDIDATURE 2026-2027 PÔLE ESPOIRS MASCULIN SITE ACCESSION LIGUE DE GUYANE DE HANDBALL



**PÔLE ESPOIRS
GUYANE**
FFHANDBALL




**MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



LIGUE GUYANE
FFHANDBALL



PRESENTATION DU PARCOURS DE FORMATION

MOT DU PRESIDENT

Chères

familles,

Chers

clubs,

Chers jeunes candidats au Pôle Espoirs d'Accession de Guyane,

C'est avec une grande fierté que je vous adresse ces quelques mots à l'occasion de votre candidature au Pôle Espoirs d'accession territorial, ouvert aux jeunes handballeuses et handballeurs de notre territoire.

La Guyane possède un vivier exceptionnel de talents, dont le potentiel ne demande qu'à être accompagné, structuré et élevé vers le plus haut niveau. Le Pôle Espoirs constitue l'un de nos outils majeurs pour permettre à nos jeunes athlètes de construire leur double projet : **réussite scolaire et excellence sportive**. C'est ce double engagement, fondamental pour la Ligue comme pour la Fédération, qui forge les joueuses et joueurs de demain.

Intégrer le Pôle Espoirs représente une opportunité unique : bénéficier d'un encadrement qualifié, d'un suivi scolaire rigoureux, d'un environnement de travail exigeant et bienveillant, ainsi que d'un accompagnement humain et médical de qualité. Ce parcours demande toutefois une implication forte, de la discipline, de la motivation et un véritable engagement personnel.

Je souhaite également saluer le rôle essentiel des familles, des clubs formateurs, des éducateurs et de l'ensemble des acteurs qui contribuent, au quotidien, à l'épanouissement sportif et personnel de nos jeunes. Leur soutien est indispensable à la réussite de ce projet d'excellence.

À toutes celles et ceux qui s'apprêtent à franchir cette étape importante : soyez ambitieux, déterminés et prêts à donner le meilleur de vous-mêmes. Le Pôle Espoirs est une passerelle vers des horizons plus vastes, sélections territoriales et nationales, centres de formation, mais aussi vers une construction solide en tant que citoyen et future adulte responsable.

Au nom de la Ligue de Guyane de Handball, je vous souhaite une belle candidature et, pour les futurs admis, une saison riche d'efforts, d'apprentissages et de réussites.

Sportivement,

Paul

POLYDORE

Président de la Ligue de Guyane de Handball

PRESENTATION DU PARCOURS DE FORMATION

Le **Pôle Espoirs d'Accession Territorial de Guyane** est une structure de la Fédération Française de Handball, labellisée par le ministère des Sports. Il accueille des joueurs issus de l'ensemble du territoire guyanais présentant un fort potentiel (handballistique, athlétique et mental) et ayant pour ambition d'évoluer au plus haut niveau, tant national qu'international.

Cette structure est implantée à Cayenne (IFAS), au sein d'établissements scolaires partenaires (collège HOLDER et lycée MELKIOR), dans le cadre de conventions établies et dans le respect d'un cahier des charges exigeant. L'objectif est la réussite du **double projet** : conjuguer la réussite scolaire et un entraînement intensif visant l'accès à la pratique du handball de haut niveau.

La structure propose un entraînement quotidien, voire biquotidien, rendu possible grâce à un emploi du temps aménagé, tout en suivant un programme scolaire identique à celui des autres élèves. Le volume de travail, l'intensité des oppositions, la diversité et la qualité des contenus d'entraînement, ainsi que l'individualisation du suivi permettent aux joueurs de progresser tout au long de leur parcours au sein du pôle.

Dans le cadre du **Pôle Espoirs d'Accession Territorial masculin de Guyane**, l'ensemble du cursus de formation est réalisé sur le territoire, de la **classe de 4^e jusqu'à la classe de Terminale**. L'objectif de la structure est d'accompagner les joueurs dans leur développement sportif et scolaire afin de leur permettre d'accéder, à terme, aux **sélections nationales jeunes**, puis aux **centres de formation des clubs professionnels évoluant en D1 et D2**.

Les élèves intégrant la structure restent licenciés dans leur club et participent aux compétitions avec celui-ci.

L'entrée au Pôle Espoirs d'Accession Territorial s'effectue principalement en classes d'âge correspondant à la **4^e et à la 3^e**. Plus exceptionnellement, une intégration peut être envisagée en **seconde, première ou terminale**, notamment pour des joueurs ayant débuté la pratique tardivement mais présentant un fort potentiel.

Tout au long du parcours, un **suivi scolaire et sportif régulier** est assuré par l'équipe d'encadrement. Les évaluations réalisées permettent d'apprécier l'évolution du joueur et déterminent la poursuite ou non de son cursus au sein du site d'accession. Un élève peut être amené à quitter la structure pour des raisons de santé, de difficultés scolaires ou sportives, de comportement ou de manque de motivation.

PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Projet scolaire :

Les élèves sont accueillis dans deux établissements : le collège Gérard Holder et le lycée Melkior-Garré (cours à l'IFAS pour les « classes sport étude » 4 jours sur les 5 de la semaine). Ils suivent un cursus scolaire normal, mais bénéficient d'emplois du temps aménagés afin de pouvoir s'entraîner chaque jour.



Un suivi scolaire ainsi qu'une communication régulière entre les établissements scolaires, les responsables du Pôle Espoirs, et les familles sont organisés afin de garantir la réussite scolaire de chaque athlète. En cas de besoin, de baisse de moyenne du soutien scolaire est mis en place avec la présence d'un professeur.



La réussite scolaire reste la priorité durant la totalité du passage de l'athlète au sein de la structure.

Objectifs – missions

Le suivi scolaire a vocation à créer les conditions nécessaires permettant :

- D'assurer la réussite scolaire,
- De permettre d'atteindre un niveau optimum d'organisation personnelle du travail,
- D'assurer un suivi et un soutien scolaire, un rattrapage des cours (stages et compétitions sur le temps scolaire),
- D'assurer une aide à l'athlète en difficulté,
- De conduire une relation étroite avec les parents : un bilan scolaire et sportif est adressé sur le bulletin scolaire (des bilans intermédiaires pouvant vous être envoyés en sus si nécessaire)
- D'assurer l'orientation scolaire du jeune : l'élève élabore son projet personnel scolaire et commence à réfléchir à son « projet de vie » avec l'équipe éducative ; à la fin de l'année scolaire (et en cours d'année si nécessaire), nous nous rencontrerons avec les parents et l'athlète pour envisager la suite de son cursus.

Organisation – Moyens

A. Aménagement du temps scolaire

Les élèves bénéficient tout au long de la semaine d'aménagement d'emploi du temps pour les entraînements.

- Étude obligatoire de 16h15 à 17h15 du lundi au jeudi.
- Soutien scolaire individualisé le mercredi après-midi pour les élèves en difficulté.
- Soutien méthodologique
- Soutien par matière

Durant son année au site d'accession territorial, le jeune est placé sous la responsabilité du CTF de la ligue de Guyane qui assure les relations avec la responsable du suivi scolaire de l'IFAS, les conseillers principaux d'éducation, les professeurs principaux de l'établissement et les parents.

À tout moment, les parents peuvent solliciter un entretien avec les professeurs et/ou le chef d'établissement ainsi que le responsable du site d'accession territorial.

Projet sportif :



Objectifs – Missions

La structure du site d'accession territorial, avec son encadrement diplômé, a vocation à :

- Optimiser le potentiel du joueur.
- Assurer une formation en relation avec les orientations fédérales.
- Participer au renouvellement des élites nationales et régionales.
- Orienter le joueur, selon ses potentialités.

Cursus sportif

L'athlète, pour mener à bien son projet, bénéficie des moyens suivants :

Un programme individualisé d'entraînement

- 4 à 7 entraînements par semaine
 - Les lundi, mardi et jeudi, de 14h00 à 16h00 (collégiens et certains lycéens) et de 17h30 à 19h00 (lycéens)
 - Le mardi de 10h à 12h (collégiens)
 - Le mercredi de 15h30 à 17h00 (collégiens et lycéens)
- Une formation et un perfectionnement individualisés
- Une formation collective
- De préparation physique 2 à 4 séances d'1h par semaine (collégiens et lycéens)
- Un travail vidéo



Suivi médical :

Dans le cadre de la politique de suivi des sportifs de haut niveau telle qu'elle est définie dans les projets de performance fédéraux de la fédération française de handball, la ligue de Guyane de Handball s'engage à mettre en place, pour chaque jeune, un suivi médical, psychologique et social :

- Bilan de pré-entrée en site d'entraînement en Juin avant l'entrée au Pôle Espoir (**échographie cardiaque**)
- Examen annuel en Décembre et Mai réalisé par le médecin référent
- Réunion de début de saison avec un diététicien, avec éventuellement un suivi en cas de problème
- Présence du kinésithérapeute sur le lieu de vie du pôle du lundi au vendredi
- Présence du médecin sur le lieu de vie du pôle une fois par semaine (si besoin urgent, il y aura des facilités de réservation de rendez-vous chez le médecin référent)
- Suivi quotidien de l'état de fatigue des athlètes

L'intégrité physique et mentale étant une priorité des staffs, l'accent est initialement porté sur le travail préventif. C'est pourquoi, le responsable de la structure peut mettre en place avec le staff médical des suivis complémentaires durant l'année.

Sur le plan logistique :

Les déplacements entre le lieu d'habitation des sportifs et l'internat sont assurés le dimanche et le vendredi après-midi par une ligne de bus de Saint Laurent du Maroni à Cayenne pour les internes.

En semaine, les déplacements entre les établissements scolaires, les lieux d'entraînement et l'internat sont assurés par l'Institut de Formation et d'Accès au sport de haut niveau (IFAS).

Pour les lycéennes qui souhaitent être interne, il est obligatoire d'avoir une famille d'accueil à Cayenne dans le cas où l'internat est fermé (exemple : chaque veille de rentrée scolaire).

Pour les collégiennes qui souhaitent être interne, l'internat s'effectuera à l'IFAS et non à Melkior. L'internat n'est pas obligatoire pour intégrer la structure.

CONDITIONS D'ENTREES

L'entrée au sein de la structure du **site d'Accession du Pôle Espoirs de Guyane** s'effectue prioritairement en **classes de 4^e et de 3^e**. Toutefois, une intégration peut également être envisagée, de manière plus exceptionnelle, en **classe de seconde, première ou terminale**, notamment pour des joueurs présentant un fort potentiel ou ayant débuté la pratique du handball plus tardivement.

Plusieurs aspects sont pris en compte afin d'être admise au Pôle Espoirs de Guyane :

Aspect Scolaire :

C'est le point le plus important, l'élève doit être en mesure de suivre une scolarité lui permettant d'obtenir le brevet puis le bac à l'avenir avec une charge d'entraînement d'au moins 8h par semaine. L'équipe éducative, le CTF auront un regard sur les candidatures via le bulletin scolaire portant également une attention sur le comportement et l'investissement en classe. Les bulletins scolaires sont à fournir lors du concours d'entrée.

Aspect Sportif :

La sélection a pour objectif de faire rentrer des joueurs avec un profil orienté pour la haute performance (Equipes de France, Clubs professionnels, Centre de Formation). Plusieurs critères sont donc pris en compte :

- Qualités techniques : savoir-faire en attaque et en défense
- Qualités psychologiques : Combativité, Compétitrice, être prêt à supporter la charge de travail, à se dépasser soi-même, accepter l'échec
- Qualités physiques : vitesse, force, explosivité, endurance
- Qualités morphologiques : taille, latéralité

Aspect Comportemental :

Le dernier point pris en compte est le comportement de l'élève. Afin de veiller au bon fonctionnement de la structure, toute élève ayant un problème de comportement, n'acceptant pas la rigueur du travail quel que soit le niveau de pratique se verra refuser l'entrée.

Une convention d'engagement visant à respecter le fonctionnement de la structure est à lire et signer par le joueur et son responsable légale puis à retourner au responsable de la structure le jour de la rentrée.

Lors du non-respect des règles citées dans la convention, une commission représentée par le président de la Ligue de handball se réunit afin d'appliquer d'éventuelles sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion de la structure.

Coût : (sur une période de 10 mois, de septembre à juin)

- Pour les collégiens:
Demi-pensionnaire: environ 150 euros/mois
Internes: environ 350 euros/mois
- Pour les lycéens:
Demi-pensionnaire: environ 150 euros/mois + cout de la demi-pension à Melkior
Internes: environ 1800 euros à l'année pour l'internat au lycée Melkior + environ 150 euros/mois

CANDIDATURE

Protocole d'inscription

- 1- Avant le 27 Mars, remplir le formulaire d'inscription en ligne : <https://forms.office.com/e/LWwsfE751Y?origin=lprLink>

Une fois complété, cliquer sur le bouton « envoyer » en fin de formulaire. De plus, transmettre les éléments suivants qui constitueront le dossier au responsable de pôle Espoirs Masculin à l'adresse : 6500000.abertolini@ffhandball.net copie au président de la ligue 6500000.president@ffhandball.net

- Copie pièce d'identité en cours de validité du joueur candidat
- Copie pièce(s) d'identité en cours de validité du (des) responsable(s) légal(aux)
- Copie des 3 derniers bulletins scolaires
- **Dossier d'inscription IFAS (PJ à compléter et à nous renvoyer)**

La fiche de candidature (page suivante), à rédiger par le joueur pour la lettre de motivation, à faire rédiger par l'entraîneur club pour la partie « avis de l'entraîneur » et à faire signer par un responsable légal pour l'engagement d'accompagnement.

2- Analyse des dossiers puis convocation des candidatures retenues à la journée des tests d'entrée envoyée par la ligue de Guyane de Handball avant le 6 Avril 2026

3- Participation à la journée des tests d'entrée qui aura lieu le samedi 11 avril 2026 à Cayenne pour les 2013/2012 et le dimanche 12 avril pour les 2011/2010/2009

4- Examen du dossier scolaire par la commission scolaire de l'établissement d'accueil correspondant (Collège Holder ou Lycée Melkior)

5- Réponse à la famille concernant l'admission ou non de l'athlète dans la structure avant le 30 Avril 2026.

6- Si réponse favorable à l'admission, pour finaliser l'intégration, les familles devront :

- Démarches médicales : effectuer la visite médicale avec le médecin référent du pôle et le cardiologue (**échographie cardiaque**) puis transmettre le bilan cardiologique, l'attestation de sécurité sociale et de mutuelle en cours **avant le 30 Juin**
- Démarches scolaires : inscrire l'élève dans l'établissement scolaire (+ inscription internat pour les internes au lycée) d'accueil lors de la période d'inscription (fin juin/début juillet).

- Démarches sportives : avoir sa licence 2026/2027 qualifiée dans un club et transmettre la convention remplie et signée par l'athlète, la famille, le club précisant le fonctionnement de la structure **avant le 15 Juillet**
- Démarches logistiques pour les élèves internes : inscription si besoin sur la plateforme CTG pour ceux souhaitant utiliser les lignes de bus des vendredis et dimanches après-midi. A réaliser avant la rentrée.

7- Entrée dans la structure à la rentrée de Septembre 2026

Contact

M.BERTOLINI ANTOINE

Conseiller Technique Fédéral

Responsable Pôle Espoirs Féminin

Tel.0694311145

6500000.abertolini@ffhandball.net

M.POLYDORE Paul

Président Ligue de Guyane de Handball

6500000.president@ffhandball.net

Collège Gérard Holder

97300 Rte de Montabo, Cayenne 97300

+594 594 30 14 95

Lycée Melkior et Garré

Route de Montabo, Cayenne 97300

+594 594 29 78 20



Lettre motivation joueur

[illegible]

Nom, Prénom :

Signature :



Avis entraineur :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nom, Prénom :

Signature :



Avis du professeur principal :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nom, Prénom :

Signature

Engagement et accompagnement responsable(s) légal(aux)

Je, soussigné(e)....., autorise et engage mon fils à participer à la journée de détection du 11 ou 12 avril 2026, et je m'engage à l'accompagner dans son projet d'intégrer le Pôle Espoirs site d'Accession de Guyane en cas de réponse favorable.

Le :/...../..... à :

Signature du(des) responsable(s) légal(aux) :

Fiche à envoyer accompagnée des pièces d'identité et trois derniers bulletins scolaires à : Mr BERTOLINI (6500000.abertolini@ffhandball.net) avant le 27 Mars 2026